

# Responsable de l'école de danse classique

Offre n° 0067240531000369

Publiée le 31/05/2024



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** MAIRIE DE GEISPOLLSHEIM

6 rue du maire françois nuss - bp 30433 geispolsheim  
67412 Illkirch

**Site web de l'employeur :** <http://www.geispolsheim.fr>

**Lieu de travail :** GEISPOLLSHEIM

**Poste à pourvoir le :** 01/09/2024

**Date limite de candidature :** 31/07/2024

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste vacant suite à un départ de l'agent précédemment sur le poste

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Culture > Enseignement artistique

**Grade(s) recherché(s) :** Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe

Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe

**Métier(s) :** [Directeur ou directrice d'établissement d'enseignement artistique](#)  
[Enseignant ou enseignante artistique](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste avec un temps non complet et quotité de temps de travail inférieure à 50%. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps non complet, 15h30 hebdomadaire

**Télétravail :** Non

**Management :** Non

**Descriptif de l'emploi :**

Sous l'autorité du Maire et du Directeur Général des Services, le Professeur d'enseignement artistique dirige et encadre l'école municipale de danse classique dans le cadre du projet pédagogique et artistique dans les relations avec les élèves.

Applique le projet pédagogique, veille à faire appliquer le règlement intérieur, met en place le programme

artistique et pédagogique annuel.

Décloisonne l'école en créant des projets transversaux avec les partenaires locaux et les associations.

**Missions / conditions d'exercice :**

1. PREPARER ET DELIVRER DES COURS AINSI QUE DES SPECTACLES

Préparer et dispenser les cours à l'ensemble des élèves de l'école. Mettre en place le planning des cours. Répartir les élèves par groupe et catégories homogènes.

Créer une cohésion et une dynamique avec les élèves permettant de mener à bien des projets de présentations aux parents d'élèves et assurer des spectacles de fin d'année.

Grand spectacle tous les deux ans permettant une progression technique et une présentation du spectacle devant de nombreux participants

Participation des élèves de l'école à des évènements municipaux sur sollicitation de la Commune (Fête Noël des aînés, Soirée des talents,)

Ecole bénéficiant d'une ouverture large : prise en charge sans sélection de niveau ou de compétences des élèves.

3. DIRIGER

Diriger les cours et les inscriptions des élèves.

Être l'interlocuteur principal en cas de soucis pédagogiques, humains ou administratif.

Rédiger et proposer la demande de budget et suivi budgétaire (heures d'enseignements, matériel, projets spécifiques, ...).

3. ADMINISTRER

Assurer le suivi administratif du fonctionnement de l'école.

Gérer les inscriptions et les commandes de matériel,

Informé le service de communication des besoins en affiches et des tracts.

Garantir le bon fonctionnement de l'école de danse classique en veillant à l'entretien régulier du matériel de l'école et de la salle de danse.

**Profils recherchés :**

SAVOIRS :

Diplôme d'Etat de professeur de danse ou équivalent reconnu par l'Etat

Solides connaissances en matière artistique

SAVOIR ETRE :

Sens des relations humaines

Ouverture d'esprit

Autonomie

Rigueur

Initiative

Créativité

SAVOIR FAIRE :

Capacité d'encadrer des élèves notamment jeunes et de dispenser des cours de danse classique de qualité tant en terme artistique qu'en respectant les corps des élèves ne fonction de leur âge.

Concevoir et appliquer un dispositif pédagogique

## Contact

**Contact :** 0390297272

**Informations complémentaires :**

Poste à temps non complet 15h30.

Horaires indicatifs 2023-2024 :

lundi : 16h30 – 20h00

mardi : 17h00 à 21h00

mercredi :

jeudi : 17h00 à 21h00

vendredi : 17h00 à 21h00

Les horaires sont susceptibles de variation chaque année en fonction de la constitution des groupes

- Pour renseignements complémentaires, contactez le service RH au 03 90 29 72 77 ou par mail [compta1@geispolsheim.fr](mailto:compta1@geispolsheim.fr)

- Adresser CV + lettre de motivation

Monsieur le Maire

Commune de Geispolsheim

6, rue du Maire François Nuss

BP 30433 GEISPOLSHEIM

67412 ILLKIRCH CEDEX

**Page de candidature en ligne :** <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o067240531000369-responsable-ecole-danse-classique>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.